BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4314

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

318 826 187 RCS Nanterre.
PRISMA MEDIA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 3000000.00 EUR.
Adresse : 6-8-10, Rue Godefroy, Immeuble Optima, 92800 Puteaux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PRISMA MEDIA Société par actions simplifiée Au capital de : 3 000 000,00 EUR Siège social Immeuble Optima 6-8-10 Rue Godefroy 92800 Puteaux N° RCS 318 826 187 RCS Nanterre, est société absorbante UPLOAD PRODUCTIONS Société par actions simplifiée Au capital de : 100 000,00 EUR Siège social Immeuble Optima 6-8-10 Rue Godefroy 92800 Puteaux N ° RCS 828 034 116 RCS Nanterre, est société absorbée 1) Evaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : - actif : 1.019.652 euros - passif : 1.545.254 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT Il est rappelé que les sociétés Absorbée et Absorbante sont toutes deux détenues à 100% par la société PRISMA GROUP. Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce et dès lors que la société PRISMA GROUP, société mère de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, détient la totalité des actions de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, les Parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu, de ce fait, à déterminer un rapport d'échange. Cette situation capitalistique ne devra cependant pas être modifiée jusqu'à la Date de Réalisation de la fusion. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. Date du projet : 09/11/2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 10/11/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Nanterre au nom de la société UPLOAD PRODUCTIONS et au nom de la société PRISMA MEDIA.